



**SBB Pensionierte
Pensionné-e-s CFF
Pensionati/e FFS**

Rapport annuel 2020

de la sous-fédération

des pensionné-e-s SEV

Table des matières

Thème	page
Le mot du président central.....	3
Sous-fédération PV	4
Le Coronavirus et la PV	4
Assemblée des délégués	6
Comité central.....	6
Cours syndical.....	7
Encadrement des membres	8
Activités syndicales	8
FVP	8
AVS x 13	9
Caisse de pensions CFF et 2 ^{ème} pilier	10
FARES (Fédération des associations des retraités et de l'entraide en Suisse) et CSA (Conseil suisse des aînés).....	11
Commission des femmes	11
Contacts avec les CFF.....	12
Le SEV / le Comité SEV	12
Remerciements et perspectives	13
Evolution des effectifs PV 2020	14
Liste d'adresses CC-PV au 31.12.2020	16

Auteurs

Hans Heule	HH
Andrea-Ursula Leuzinger	AUL
Roland Schwager	Sh

Le mot du président central

Chères et chers collègues,

Il règne de l'inflation actuellement sur le terme « historique ». Le plus petit et le plus insignifiant des événements dans l'histoire du monde se le voit attribuer. Cependant l'année 2020 aura certainement une portée importante dans l'histoire et elle restera longtemps dans les mémoires de celles et ceux qui l'auront vécue. Dans « Coronavirus », il y a bien une notion de couronne, mais que vient donc faire une couronne – une distinction ! – dans ce qui est arrivé en 2020 et qui n'est de loin pas encore terminé, je n'en sais fichtre rien. Je comprends plutôt ce « Corona » comme une menace pour l'humanité, pour notre société, pour chaque individu. On en reparlera dans le prochain chapitre. Et il jouera un rôle dans bien des passages de ce rapport annuel. En effet :

Le « Coronavirus », aussi appelé « Covid-19 » a aussi frappé la vie de notre sous-fédération, il a réduit quasiment à néant la vie de nos sociétés. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de réduire la taille de ce rapport annuel, de l'abréger, comme signe en quelque sorte l'époque que nous vivons actuellement.

Bien sûr, la vie syndicale ne s'est pas éteinte. Pour nous aussi, le Corona a redéfini les accents, les a modifiés et peut-être aussi renforcés. Le SEV et la PV ont réagi. Mais, indépendamment du Corona, un thème nous a occupés et préoccupés : l'attaque frontale de l'Office fédéral des transports OFT contre nos facilités de voyage FVP. Un droit acquis fondamental est soudainement remis en question parce qu'au niveau des directions et organes de surveillance de CarPostal Suisse, de BLS et des Transports publics de Lucerne on a peut-être mésusé de l'argent de la Confédération. Un collègue chevronné de la section de Bienne m'avait dit au téléphone : « Je ne suis pas un fan des manifestations. Mais pour les FVP je descendrai dans la rue ». Sa déclaration m'avait touché. Qui sait : il faudra peut-être en arriver là – et ce jour-là nous devons compter sur vous.

C'est avec plaisir que nous vous adressons ce rapport qui fait le bilan de ce que nous avons réalisé - ou non - au cours de l'année écoulée. Nous vous remercions tous pour votre fidélité au SEV et nous vous disons, particulièrement ces jours-ci : « Prenez soin de vous ! ».

Votre président central

Roland Schwager



1er mai 2020 :

Walter Hubschmid et Moritz Rapp de la PV Berne défilent tout seuls à Berne – et sont arrêtés par la police.

Le Coronavirus et la PV

En 2020, il n'y a vraisemblablement pas de mot écrit plus souvent dans les journaux que « Coronavirus » ou « Covid-19 », le nom de la maladie provoquée par ce virus. Un petit germe pathogène, invisible, parti en janvier, probablement d'un marché en Chine, s'est répandu à toute vitesse et a trouvé en février/mars le chemin de l'Europe, tout d'abord de l'Italie où il a littéralement « fait rage ». Nous nous souvenons tous des images dramatiques en provenance de la région de Bergame. Et, par la Lombardie, la Covid-19 est arrivée aussi au Tessin et en Suisse. Plus de 420'000 personnes sont tombées malades dans notre pays et la pandémie a coûté la vie à plus de 6'330 concitoyens, elle leur a volé des années de vie souvent précieuses. Au printemps, la situation est devenue véritablement dramatique et notre gouvernement a dû déclarer la « situation extraordinaire » et ordonner un « semi-confinement » pour tout le pays. La vie sociale et économique a été pratiquement mise à l'arrêt pour deux mois. Nous nous en souvenons tous et il n'est pas nécessaire de décrire ici tout ce que cela a amené comme effets négatifs et parfois tragiques : pour les « personnes vulnérables » (aussi un mot Covid !) dans les EMS, pour notre économie et pour tant de personnes qui ont perdu leurs revenus et souvent aussi leur vie.

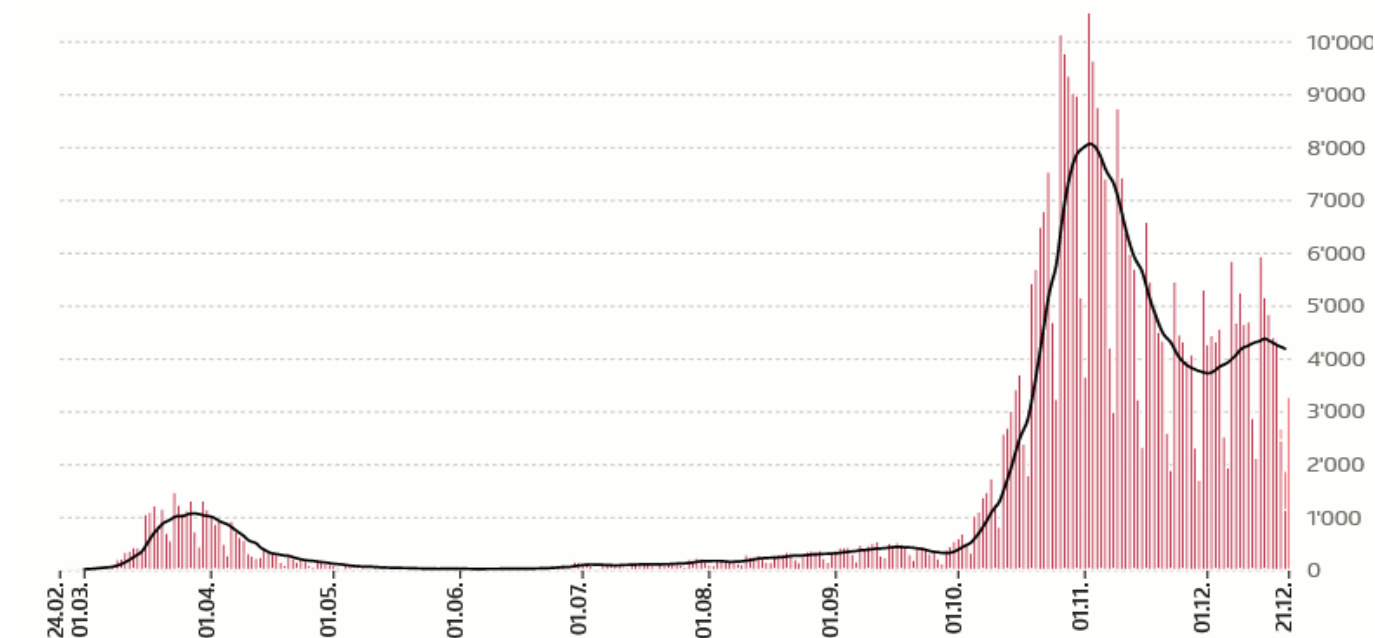
Nous les pensionné-e-s, nous devons malgré tout nous considérer comme privilégiés : notre retraite est versée chaque mois ponctuellement sur notre compte et il n'est pas procédé à des retenues



Nouvelles infections quotidiennes

■ jusqu'ici ■ nouveaux cas / moy. 7 jours

○ 30 derniers jours
● période totale



Source : OFSP 22.12.20

Comme ce sont avant tout les personnes les plus âgées et les personnes atteintes de maladies chroniques qui sont en danger, le conseiller fédéral Alain Berset, en gestionnaire de crise expert et crédible, nous a recommandé : « Restez à la maison » pour éviter infections et contaminations.

Ces restrictions ont eu des effets inévitables sur la vie de nos sections : disons-le sans ambages, elle a été presque inexistante cette année ! Les assemblées de printemps et les sorties ont été quasi toutes victimes du coronavirus car les directives du gouvernement ne permettaient pas de les organiser.

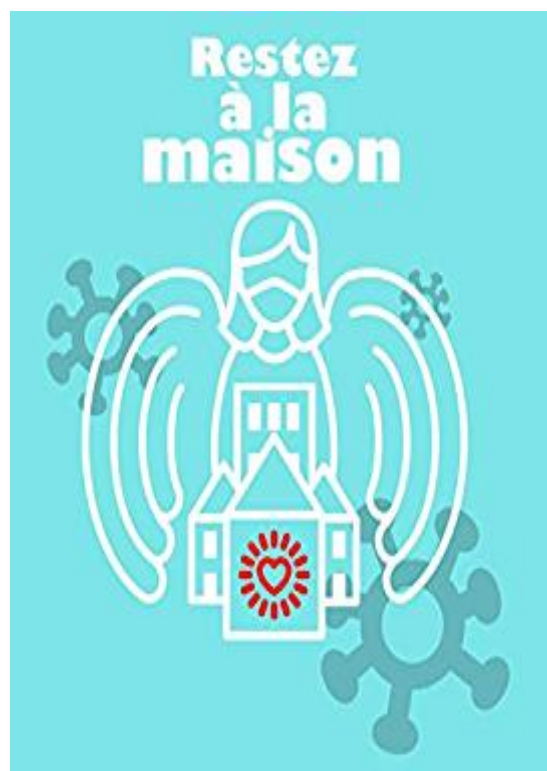
Il faut tresser une couronne à tous nos comités de section : lors de l'analyse des possibilités d'organiser une manifestation, ils ont toujours su garder pour premier objectif la préservation de la santé de nos membres, ils ont pris leurs décisions sur cette base. Des décisions qui n'ont pas été faciles à prendre car elles signifiaient souvent de renoncer à une vraie vie de section.

Sections 4.4 REPORT BAU Arc Lémanique L'assemblée générale de printemps qui devait avoir lieu le 4 avril est reportée à une date non encore fixée en raison du coronavirus. 7.4 REPORT VPT Lac Léman L'assemblée générale de printemps qui devait avoir lieu le 7 avril est reportée à une date non encore fixée en raison du coronavirus. 8.4 ANNULATION VPT TL Le comité a décidé d'annuler l'Assemblée Générale statutoire qui aurait eu lieu le 8 avril à cause du danger de contagion du Coronavirus. Merci pour votre compréhension et au plaisir de vous revoir. <i>Le Comité</i>	6.5 REPORT PV Fribourg Pour des raisons sanitaires évidentes, la sortie de la PV Fribourg à Kerzers fixée au 6 mai est renvoyée à une date ultérieure. <i>Le Comité</i> ANNULATIONS PV Vaud Devant l'inconnue de l'évolution de la pandémie COVID-19, le comité de la section PV Vaud a pris la décision d'annuler les activités prévues jusqu'au 31 juillet, soit en particulier, le café-contact prévu à Yverdon-les Bains, le 12 mai et la course de section du 16 juin. Nous recommandons à tous nos membres de bien respecter les mesures mises en place par nos autorités politiques et sanitaires. Les membres de votre comité se tiennent à disposition, si l'un(e) ou l'autre de nos membres pour toutes questions ou simplement avoir un contact. Vous trouvez toutes les références utiles sur notre circulaire A. <i>Le comité</i>
---	---

Journal SEV 4_2020, 02.04.2020 :
des annulations à la chaîne sous la rubrique « pensionnés » et pas seulement dans cette édition.

« Un virus est un parasite dans sa forme la plus pure, on ne peut pas emballer de la dévastation sous une forme plus réduite. Un coronavirus est d'une taille infinitésimale si on le compare à une bactérie. Il faut aligner 500 coronavirus pour atteindre la taille d'un cheveu. Leur fabuleuse efficacité est illustrée par le fait que, selon des scientifiques américains, le poids de la totalité des coronavirus du monde n'atteint pas un kilogramme. Et ce kilo suffit pour mettre la planète à l'arrêt ! »

Source : NZZ, « Das grosse Versprechen », 05.12.2020



La sommation de l'année !

Et à peine la situation s'était-elle légèrement améliorée en été et alors qu'on pouvait imaginer organiser une assemblée en automne ou même une fête de Noël que la situation épidémiologique se détériorait massivement en octobre ; la « deuxième vague » avait éclaté dans notre pays. Le nombre de contaminations dépassa celui du printemps et le taux de contagiosité atteignit parfois 25%. Cette évolution a interdit à nouveau toute manifestation de section et il a fallu renoncer à nouveau à ces contacts sociaux si importants.

« Die Zeit » a écrit le 17.12.2020 : « Nous faisons partie d'une dynamique que nous ne maîtrisons plus ». C'est une description correcte de la situation peu avant Noël.

Je me suis adressé à nos membres en mars et à l'approche de Noël dans des lettres publiées dans le Journal SEV et sur la page internet de la PV ; je vous ai souhaité « beaucoup de force et de courage – et de nombreux petits moments de contacts précieux » - en espérant ne pas devoir écrire une telle lettre en 2021.

700 avant JC, le prophète Esaïe a écrit : « Le peuple qui marchait dans les ténèbres voit une grande lumière ». Voyons les choses dans cette perspective pleine d'espoir et espérons que l'année qui s'ouvre nous soit plus favorable que celle qui s'achève !

(Sh)

L'assemblée des délégués est l'organe suprême de notre sous-fédération et elle aurait dû se réunir le 25 mai à Martigny. La PV Valais/Wallis avait tout préparé minutieusement – mais la pandémie n'a pas permis sa tenue et il a fallu décider de la reporter.



Andrea-Ursula Leuzinger préside l'AD

Elle a finalement eu lieu le 30 septembre au Löwenberg, lors de la traditionnelle session d'automne. Elle avait pour la première fois une présidence que les délégués ont confiée à Andrea-Ursula Leuzinger. Tout d'abord on a tiré un trait sous l'année 2019 : le rapport annuel du président central et les comptes annuels, bouclant avec un déficit de CHF 10'902.27, ont été approuvés à l'unanimité par les délégués. L'excédent de charges provient des festivités du 100^{ème} anniversaire de la PV que nous avons célébré en 2019. Le budget 2021, avec une prévision de bénéfice de CHF 280.-, a été ap-

prouvé. L'AD a ensuite adopté la nouvelle péréquation financière telle qu'élaborée par un groupe de travail, sur demande de l'AD de l'automne 2019. Othmar Zwysig (SG), président, s'est retiré de la Commission de gestion ; selon le tournus, c'est Jean-Bernard Egger (NE) qui prend sa succession. Le nouveau membre suppléant est Patrick Rouvinez (VS).

L'AD a aussi procédé aux élections pour la période 2021-2024 : le Comité central in corpore se mettait à disposition pour quatre années supplémentaires et il a été confirmé dans ses fonctions : Roland Schwaiger (président central), Jean-Pierre Genevay (vice-président), Hans Heule (vice-président), Egon Minikus (caissier centra), Alex Bringolf (secrétaire central) et Giuseppe Meienberg (représentant du Tessin). Dans les affaires syndicales, le débat fut animé, avant tout au sujet des facilités de voyage FVP (voir chapitre séparé). Tous les délégués soutiennent sans exception le système actuel et ils ne sont pas prêts à y renoncer, respectivement à payer nettement plus pour l'abonnement général (AG). Les FVP ont toujours été une composante du salaire et nous soutenons qu'elles le sont encore et toujours aujourd'hui, sinon notre retraite serait plus appréciable !

Aroldo Cambi, administrateur SEV et membre du Conseil de fondation de la Caisse de pensions CFF, a informé les délégués sur la situation actuelle de la CP CFF et sur les problèmes qu'elle doit affronter. Il est évident que ses explications ont déclenché une discussion animée. (Sh)

Comité central

Le Comité central (CC) a tenu neuf séances pour traiter les affaires courantes de la sous-fédération. En raison de la pandémie, trois de ces séances n'ont pas pu avoir lieu en présentiel et les débats se sont tenus en vidéoconférence et par écran interposé via « Zoom » - une nouveauté dans notre sous-fédération. Nous utiliserons de temps à autre cet outil que la technologie moderne nous met à disposition pour débattre d'affaires urgentes. C'est un fait que cette sorte de séance réduit les frais mais elle ne peut jamais remplacer une véritable séance dans laquelle tous sont réunis dans un même espace et peuvent échanger des arguments et engager le fer pour des décisions. Mais nous les papys sommes effectivement un brin fiers d'avoir fait ce pas dans la modernité...!

Outre les affaires d'organisation et administratives qu'il nous incombe de traiter (nouvelles péréquation financière, processus en cas de démission à l'aube de la retraite, sociétariat dans les cartels syndicaux cantonaux de l'USS, etc.), les facilités de voyage pour le personnel (FVP) et les questions autour des assurances sociales ont été au cœur de nos séances. Les FVP sont un gros morceau et l'OFT s'en prend essentiellement à nous les pensionné-e-s. Nous aurons encore à nous en occuper en 2021 (voir chapitre séparé).

Le 21 octobre, en présence des présidents de la région Est, nous avons échangé avec le président SEV Giorgio Tuti sur l'initiative syndicale AVSx13. Le présent rapport annuel lui consacre aussi un chapitre particulier.

C'est un fait que le Corona a aussi réduit un peu les activités du Comité central mais ce que vous avez pu constater en lisant attentivement le « Journal SEV » est pertinent pour le CC PV : les dossiers que notre syndicat et notre sous-fédération en particulier doivent traiter n'ont pas diminué.



Première séance vidéo du Comité central par « Zoom »

Une tâche importante du CC est le contact avec les présidents de section ; il est prescrit dans le nouveau règlement de gestion. En juillet, nous avons rencontré les présidents des sections romandes à Yverdon-les-Bains, en août c'était ceux de la région Centre à Seon et finalement en octobre ceux de la région Est à Wil. Ces entretiens nous permettent de mieux saisir ce qui se passe dans la vie des sections. En retour, ils donnent aux présidents l'occasion d'un échange direct avec le CC. On peut communiquer des informations et si nécessaire les approfondir et discuter des affaires de la base avec les responsables de la sous-fédération – et il en résulte d'intéressants échanges de points de vue. Malheureusement, la sortie du CC avec les présidents de section a été victime cette année de la pandémie. Ce moment de convivialité est aussi précieux et il favorise la motivation à s'engager dans la PV.

(Sh)

Cours syndical

Une partie de notre session d'automne traditionnelle est constituée par une séquence de formation qui doit nous permettre d'approfondir nos connaissances et d'améliorer notre travail de base. Le thème de notre cours cette année était « APEA contre autodétermination de la personne âgée ».

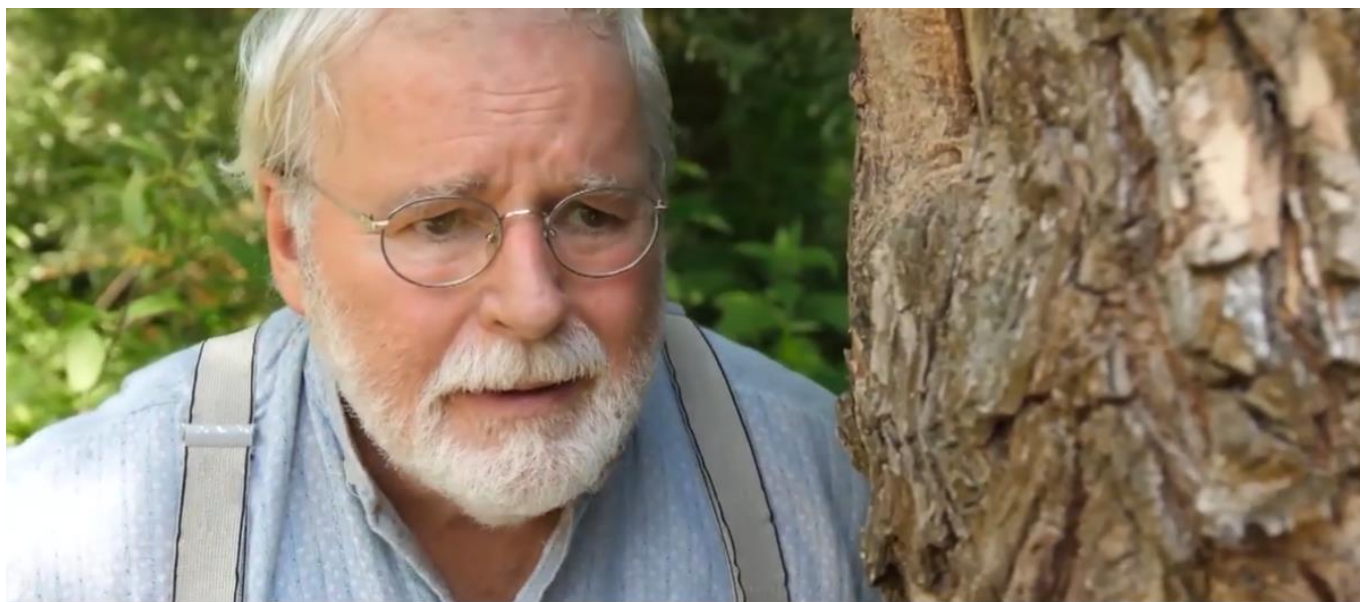
Notre secrétaire central Alex Bringolf l'a relaté de la manière suivante dans le « Journal SEV » : « Les participants ont reçu une initiation au droit de protection de l'adulte par Mme Christener et par les conférencières de Pro Senectute. L'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) est une instance professionnelle qui réunit des travailleurs sociaux, des psychologues, des juristes, etc. Le mandat pour cause d'incapacité permet, lorsqu'une personne n'est plus capable de discernement, de charger un mandataire de tâches dans les domaines de l'assistance personnelle, de la gestion du patrimoine et des actes juridiques. Les directives anticipées du patient fournissent au corps médical des informations importantes sur les traitements, le don d'organes et la représentation dans les décisions médicales lors d'incapacité de discernement du patient. Si ces documents sont établis correctement, tout est plus clair pour tous les intervenants et l'APEA n'a pas à s'en occuper. Cela devient plus difficile pour les proches et les médecins quand rien n'a été fait. L'APEA devra alors prendre des mesures si des personnes ayant besoin d'aide n'ont pas pourvu à leur soutien ou n'en disposent pas ou pas en suffisance. Il s'agira alors de nommer les personnes compétentes pour fournir cette assistance et aider à prendre les décisions médicales. »

Ces trois excellentes conférencières ont su nous expliquer l'APEA sous son vrai jour car cette autorité fait très souvent l'objet de critiques massives. La discussion a surtout porté sur la garantie de l'autodétermination de la personne âgée et a été très instructive pour nous tous.

Après le souper, nous avons eu l'occasion unique de voir le film « Vom Leben verrückt » (« Fou de la vie ») dans lequel notre président de section de la PV Olten Heinz Bolliger tient avec une grande sensibilité le rôle principal d'un artiste peintre atteint de la maladie d'Alzheimer et qui perd peu à peu contact avec la réalité. Ce film a été réalisé par son neveu Peter Bolliger qui était parmi nous et avec qui nous avons pu échanger après le film en prenant un dernier verre.

Ce film qui clôturait de la meilleure manière notre cours syndical nous a tous profondément touchés et il a particulièrement enrichi notre session d'automne.

(Sh)



Heinz Bolliger dans une séquence du film « Vom Leben verrückt »

Encadrement des membres

Dans le rapport annuel 2019, nous avons écrit que c'est notre tâche, – et même la plus importante – que d'encadrer nos membres. Cette année-là, nous avons pu le faire à leur satisfaction à l'occasion des festivités de notre centenaire et de celui du SEV qui nous avaient permis d'organiser des moments heureux.

Et puis le coronavirus est arrivé en mars 2020. Une pandémie qui confronte avant tout les personnes vulnérables – donc nous les aîné-e-s, les retraité-e-s mais pas seulement – à de graves problèmes de santé et à des restrictions !

Dès cette date, pratiquement toutes les rencontres organisées comme les assemblées de sections, les sorties, les randonnées et les fêtes de fin d'année ont dû être annulées. La pandémie avait frappé. Le pire dans tout cela, c'est que ce n'est pas terminé ! Beaucoup de choses ont été supprimées ou reportées à l'année prochaine et maintenant encore tout est dans le flou ; malgré l'arrivée du vaccin et les campagnes de vaccination, et nous allons être parmi les premiers à sentir la piqûre des seringues à cause de notre âge, tout semble bien compromis au moins jusqu'au printemps.

Malgré tout il faut tout organiser à nouveau, en espérant que tout ne soit pas supprimé à nouveau. La créativité des sections a été très intéressante. On a vu une assemblée générale réunissant seulement les membres du comité, des votations par correspondance. Mais la plupart l'ont reportée à une date ultérieure qu'il a fallu parfois annuler à nouveau. Bref – il s'agira de rattraper le retard l'année prochaine. Utiliser l'internet pour communiquer est certes courant aujourd'hui parmi les pensionné-e-s mais il ne faut pas oublier le débat démocratique qui est si important, également pour les retraités et les syndicats.

En fait : dans la situation incertaine du jour – maîtrise du virus ou 3^{ème} vague – les sections n'ont pas la partie facile pour établir un programme crédible pour 2021 et pour le concrétiser. (HH)

Activités syndicales

FVP

Que voilà un thème toujours d'actualité pour tous les cheminots et cheminotes ! Les FVP sont un pont entre nous et les CFF. Dans notre dernier rapport annuel, nous constatons que « la Sonntagszeitung avait lancé une attaque frontale contre nos droits acquis ». Une année plus tard il n'y a encore rien d'essentiel à mentionner à ce sujet – mais entretemps l'Office fédéral des transports veut effectivement nous contester ces droits, à nous les pensionné-e-s. En effet il a posé avec le plus grand sérieux la question de

savoir de quel droit les pensionné-e-s recevaient des facilités. Selon lui, n'auraient droit à des rabais que les collaboratrices et collaborateurs qui fournissent directement les prestations de transport... !



La discussion effective avec les partenaires sociaux n'a pas encore commencé dans cette affaire. A ce jour, il n'y a que des allusions sur la direction que les choses pourraient prendre. Mais le SEV a aussi pris les devants et récolté 26'000 signatures pour sa pétition « Touchez pas aux FVP ». Nous pensons que la bonne moitié de ces signatures vient des pensionné-e-s (Merci beaucoup pour cela !)

Permettez-moi de rappeler ce qui suit : les facilités de voyage du personnel ne sont en aucun cas un cadeau, c'était et ce sont encore une composante de la politique salariale de notre vie professionnelle active. Lorsqu'il existait la classification des fonctions, les cheminots étaient toujours moins bien classés que les autres fonctionnaires fédéraux, avec une différence d'une à deux classes, parce qu'ils avaient les billets d'employés ! Et maintenant on voudrait leur en-

lever ces FVP pour lesquelles on leur a fait renoncer à une partie de leur salaire. Ça ne va pas ! Les pensionnées et pensionnés auraient ainsi droit à une double punition ! Et c'est inacceptable.

En fait, la consultation n'a été suivie d'aucune proposition concrète. Mais si on analyse la tendance, on voit qu'il s'agit de continuer à démanteler les facilités de voyage. Les arguments concernant la baisse du trafic motorisé, pour la protection de l'environnement, sont par exemple écartés systématiquement.

Notre position n'a pas varié depuis ce qui a été écrit dans le dernier rapport annuel : c'est de toutes nos forces que nous nous engageons pour le maintien des FVP.

A cause de la Covid-19 – « Restez à la maison » - nombre de pensionné-e-s n'ont pas pu utiliser leur AG pendant le semi-confinement. Une prolongation de la durée de validité n'était techniquement pas possible. Le Comité central PV a pu obtenir de l'UTP une solution de remboursement correcte et praticable.
(HH)

AVS x 13

En décembre 2018, les délégués au Congrès de l'USS ont décidé de lancer une initiative pour une 13ème rente AVS avec le slogan « Notre travail mérite de meilleures rentes ». En effet les rentes de bien des personnes restent trop basses et depuis de nombreuses années il n'y a plus eu d'augmentation substantielle de l'AVS et des retraites. Les deux représentants de la PV à la Commission des retraités de l'USS s'étaient aussi fortement engagés en faveur de cette initiative.

Début mars on y était : la récolte de signatures pouvait commencer. Mais le 16 du mois, à peine les premières signatures rentrées, il fallait stopper respectivement reporter cette opération car le Conseil fédéral avait interdit toute récolte de signatures pendant le lock down, pour raisons sanitaires.

Il était possible de reprendre l'opération au début juin mais les restrictions en vigueur rendaient impossible une récolte avec des stands de rue ; il ne restait que le canal du Journal et d'internet. A fin octobre, 60'000 signatures étaient rentrées malgré tout. Un bon résultat, cela démontre l'importance pour la population de revendiquer une bonne prévoyance vieillesse.

Le lock down (ou semi-confinement) évoqué a affecté durablement l'économie du pays. La Confédération a été contrainte de la soutenir massivement. On parle de près de 40 milliards de francs de dettes que la caisse fédérale devra gérer !

Dès lors notre revendication pour une prévoyance vieillesse renforcée tombe dans un contexte différent et aussi bien le Comité central que de nombreux présidents de section ont exprimé de sérieux doutes sur les chances de réussite de cette importante demande que nous continuons à soutenir (sous le titre « Le corona et la PV » j'ai écrit : « *Nous les pensionné-e-s, nous devons malgré tout nous considérer comme privilégiés : notre retraite est versée chaque mois ponctuellement sur notre compte et il n'est pas procédé à des retenues* »). Il est très possible que cet argument soit utilisé contre nous. C'est pourquoi nous étions d'avis qu'il serait préférable de suspendre cette initiative ou de la retirer pour la redéposer dans des temps meilleurs.



Nous avons exprimé ces réserves à diverses reprises au Comité central – et en dernier lieu avec notre président SEV Giorgio Tuti à Wil le 21.10. Il s'en est aussi ouvert à la présidence de l'USS. A l'évidence le CC PV est à l'USS la seule composante qui pense comme ça. Un retrait n'est juridiquement pas possible et l'USS aimerait maintenir la pression avec son initiative ; un retrait serait un mauvais signal vis-à-vis des partis bourgeois qui veulent plutôt faire des économies dans l'AVS.

Comme déjà dit : cela reste notre revendication et nous continuons à récolter des signatures. Mais la crainte demeure que lors de la votation, dans trois, quatre ans, les circonstances n'aient pas encore changé en notre faveur. (Sh)

Caisse de pensions CFF et 2^{ème} pilier

Le taux de couverture de la Caisse de pensions CFF était au 30.09.2020 de 105,3% - soit 0,1% de moins que le 31.12.2019. Cela peut être jugé très satisfaisant au regard des tumultes économiques provoqués par le virus dès le mois de mars 2020. Toutefois pour nous les pensionné-e-s, ce n'est pas bon : nous sommes encore bien loin d'obtenir une fois une allocation de renchérissement sur nos rentes.

Les élections statutaires des représentants des travailleurs au Conseil de fondation de la CP ont eu lieu en septembre 2020. On se plaît à relever que les représentants SEV ont tous été réélus – avec toutefois un taux de participation misérable de 14,97%. Si le SEV ne parvient pas à motiver ses membres à voter dans 4 ans, la forte représentation de notre syndicat dans cet organe important pourrait être menacée. Et cela ne serait certainement pas à notre avantage.

C'est malheureusement un fait que seuls les assurés actifs ont le droit de vote. Cette situation a été évoquée le 30.09 lors de notre AD. Après tout, 46% des assurés sont des bénéficiaires de rentes. La PV va se

saisir de ce sujet et tenter d'obtenir que les pensionné-e-s aient aussi le droit de vote et, dans un avenir plus lointain, obtiennent un siège au Conseil de fondation.

L'ancien responsable de la Caisse de pensions de PwC avait lancé une initiative populaire sous un titre trompeur : « Pour une prévoyance vieillesse respectueuse de l'équité intergénérationnelle », l'objectif étant d'introduire des rentes flexibles – qui auraient dépendu du résultat financier de la caisse de pensions. Nous avons toujours mis en garde contre cette initiative diamétralement contraire à nos objectifs. La récolte de signatures a été interrompue prématurément car il était manifeste que le chiffre de 100'000 était inatteignable dans le délai imparti.

Ce n'est qu'un succès d'étape pour nous – mais une chose est sûre : cette mauvaise idée reviendra et nous devons défendre nos retraites !
(Sh)

FARES (Fédération des associations des retraités et de l'entraide en Suisse) et CSA (Conseil suisse des aînés)

Ces deux institutions se sont avant tout consacrées à la représentation des intérêts des aînés dans le contexte de la pandémie virale. Deux ou trois titres de leurs communiqués de presse le démontrent :

- « Pandémie de Covid : non à la discrimination fondée sur l'âge »
- « Les personnes âgées ne sont pas un risque – mais sont en danger »
- « Coronavirus dans les EMS – la FARE demande des améliorations »

C'est un fait que les résidents des homes pour seniors ont eu à payer un prix énorme car leurs contacts sociaux avec leurs proches et aussi avec les autres résidents ont été pratiquement réduits à néant ce printemps.

Pour le reste, la réforme de la prévoyance professionnelle, actuellement en procédure de consultation, a été au centre des réflexions. Tous deux – aussi bien la FARES que le CSA – se rallient au projet du Conseil fédéral qui constitue un compromis négocié par l'USS avec les syndicats patronaux. « C'est un premier pas dans la bonne direction. Les déficits structurels de la LPP sont corrigés et le niveau des rentes est garanti. Les personnes âgées ayant une rente modeste recevront une pension plus élevée, conservant ainsi leur pouvoir d'achat. Cela profite tant au commerce et à l'industrie qu'aux PME avec un effet positif sur le niveau de l'emploi dans notre pays. Les coûts supplémentaires de la réforme de la LPP sont proportionnels. Ils permettront ainsi de préserver les prestations des générations de retraités actuelles et futures » écrit le CSA dans son communiqué de presse.
(Sh)

Commission des femmes

Au cours de cette « année Corona », le groupe directeur de la Commission des femmes n'a pu se réunir que deux fois en présentiel : en février avant le premier semi-confinement et en septembre avant le deuxième. La plupart des activités prévues a dû être annulée ou reportée à l'année prochaine.



Lors de la Journée mondiale des femmes du 8 mars, des actions ont encore pu avoir lieu à Berne et des signatures pour l'initiative « AVSx13 » ont été récoltées. Les actions dans la plupart des autres villes ont été annulées au dernier moment. Il a aussi fallu biffer l'offensive prévue pour la « semaine violette » avec des rencontres de femmes de la base dans la semaine du 14 juin. De même la Journée de formation des femmes SEV a été supprimée, elle est reportée au 26.11.2021.

A fin octobre est paru le rapport de l'ETF (European Transport Workers`Federation) sur l'étude « More Women in Transport/Violence against women at work in Transport ». Il ressort à quel point de nombreuses femmes au travail sont exposées à de la violence et à du harcèlement sexuel de la part de clients ou de collègues. La Commission des femmes SEV se référera à ces résultats pour faire à nouveau pression sur les employeurs car ces faits ne doivent pas être tolérés

et il faut les dénoncer. Il sera aussi nécessaire de s'adresser aux femmes de la base pour qu'elles s'annoncent afin qu'on puisse les soutenir.

Lors de la vidéoconférence de décembre, le groupe directeur de la Commission des femmes SEV a pu accueillir dans ses rangs et féliciter Ruth Schweizer, élue par l'AD PV comme représentante dans le groupe directeur. Je remercie ici Ruth pour son engagement. Ruth avait déjà participé au séminaire en septembre. (AUL)

Contacts avec les CFF

D'ordinaire une délégation du Comité central rencontre deux fois par année la direction de CFF-HR pour passer en revue les demandes des pensionné-e-s. Cette année, les deux entrevues ont été annulées, la pandémie a empêché aussi bien celle du printemps que celle prévue en automne. Il est vrai que cette dernière aurait pu avoir lieu en téléconférence mais nous y avons renoncé ; le contact personnel était plus important pour nous qu'un simple échange d'informations par écran interposé.

Malgré cette situation, nous avons pu renouveler l'accord avec les CFF sur le versement d'une indemnité pour l'encadrement des membres, sans grandes discussions, pour quatre années supplémentaires. Ces 8'000 francs annuels représentent une reconnaissance des CFF envers la PV pour les tâches locales accomplies en faveur des pensionné-e-s, tâches qui étaient autrefois prises en charge par les services des CFF (secrétariat de gare, bureau du chef de district, bureau du dépôt, etc.). Cette somme est reversée par la Caisse centrale aux 20 sections. (Sh)

Le SEV / le Comité SEV

La PV fait partie du Comité SEV, l'organe de conduite stratégique du SEV, par l'entremise du président central et du vice-président Jean-Pierre Genevay. C'est notre lien avec le « grand » SEV et nous y partageons la responsabilité des activités et de l'évolution de notre syndicat. Cet organe a siégé 8 fois au total en 2020. En avril, nous n'avons pas participé car nous faisons partie des « personnes vulnérables » ; par deux fois et à cause du coronavirus, un seul membre pouvait participer à la séance – et en décembre elle a eu lieu en vidéoconférence.

Le Journal SEV a relaté régulièrement les affaires traitées. Pour donner un bref aperçu, voici quelques-thèmes importants :

- finances SEV : approbation des comptes 2019, budget 2021
- recrutement et encadrement des membres
- points forts du travail syndical 2020 et 2021
- Coronavirus
- élections des représentants des salariés à la CP SEV
- rupture du contrat du projet de coopération fairlog
- surveillance de la réalisation des propositions au Congrès.



Remerciements et perspectives

A nouveau, un grand travail a été effectué au niveau de la sous-fédération et à celui des sections au cours de l'année sous revue. C'était souvent en silence, dans l'ombre – peu spectaculaire mais pas moins important. Nous avons parfois obtenu quelque chose ensemble pour nos membres – trop peu ! Nous n'avons pas réussi partout. Les échecs – hélas – font aussi partie du quotidien et de la vie. Mais ce qui est primordial, c'est notre volonté d'agir et une communication transparente de nos actions vis-à-vis de nos membres. En effet, ils sont capables d'analyser succès et échecs dans un contexte plus large et de les estimer à leur juste valeur.

J'aimerais exprimer ici mes chaleureux remerciements à tous ceux qui nous accompagnent dans notre lutte pour le bien commun

- à mes collègues du Comité central
- à la Commission de gestion PV
- aux comités des sections
- à notre webmaître et à nos traducteurs
- aux esprits secourables du SEV
- à nos membres pour leur fidélité indéfectible au SEV.

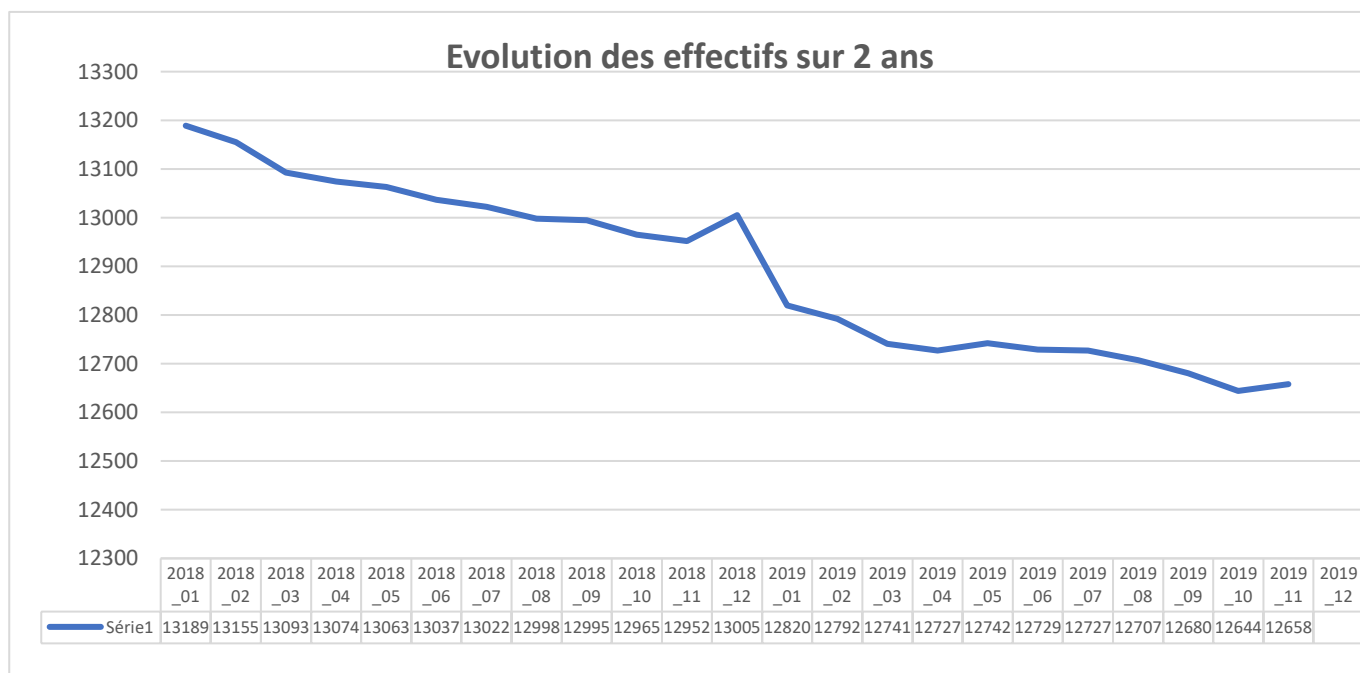
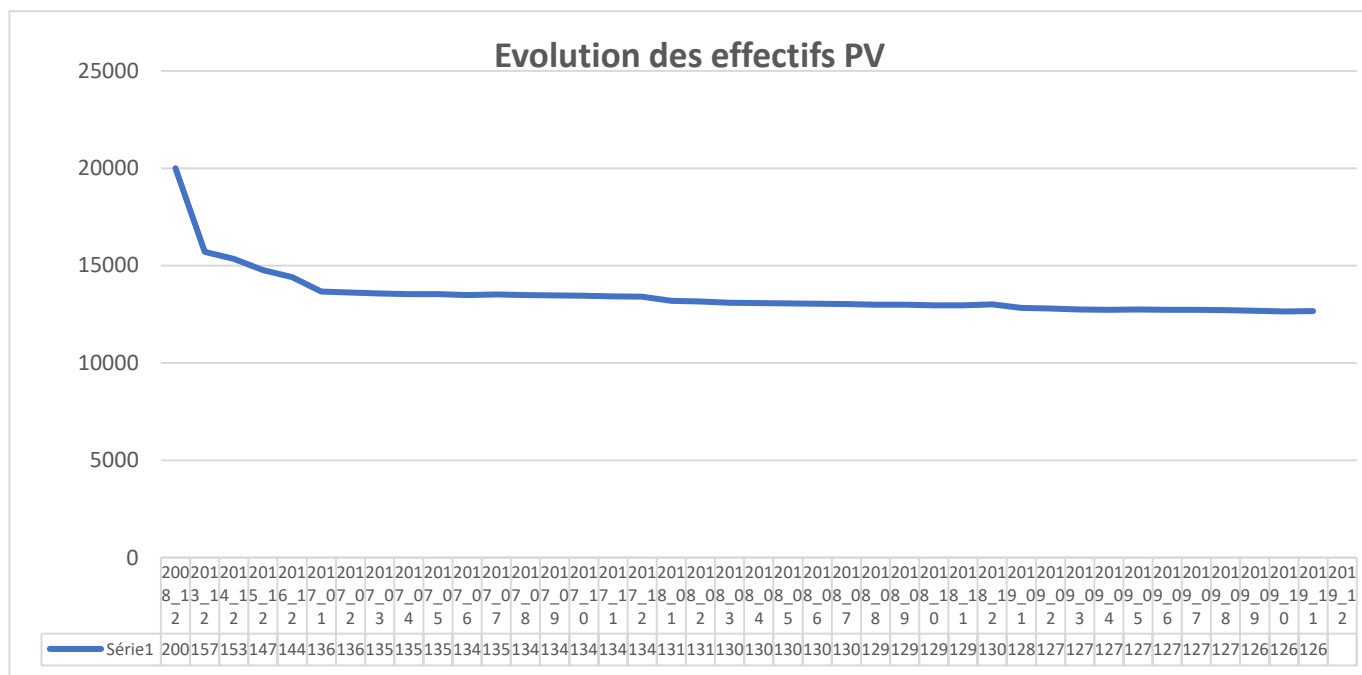
Tous font un travail considérable et précieux, le plus souvent dans la discrétion et qui ne fait pas les titres de la presse du dimanche. Mais il n'en est pas moins important et il représente au vrai sens du terme le stimulant dont on a besoin pour se réaliser et grandir. Je sais pouvoir compter dans l'année qui vient sur votre engagement et votre remarquable collaboration. Nous ne manquerons certes pas de travail en 2021.

Wil, fin décembre 2020

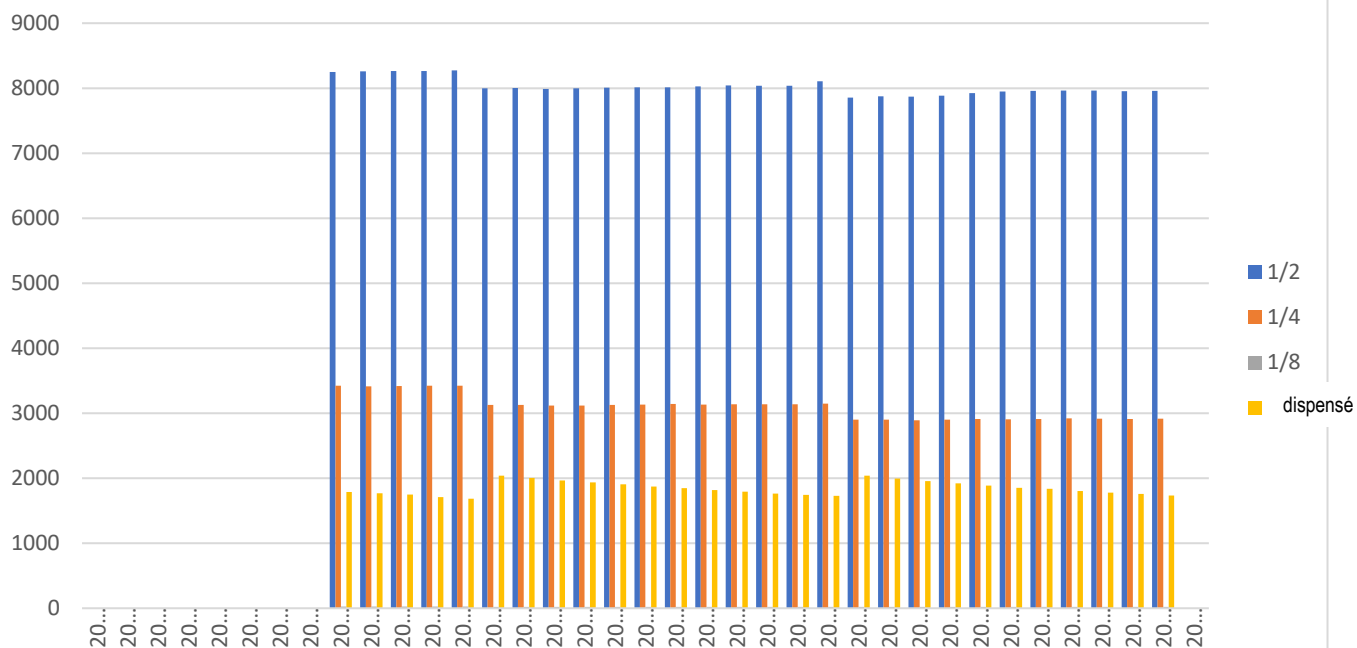
Roland Schwager



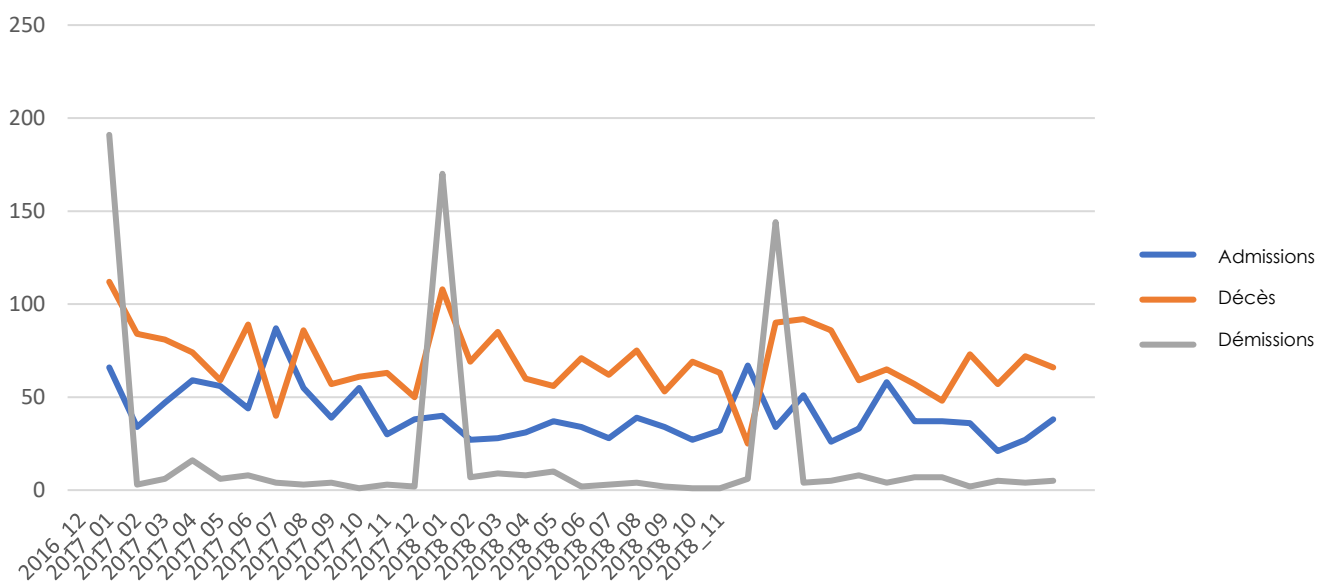
Printemps – Espoir du retour des temps meilleurs !



Membres PV : évolution par catégories de cotisation



Effectifs PV : mutations



Comité central

Président central	Schwager Roland	Eggfeld 11	9500 Wil	zentralpraesident@sev-pv.ch
Vice-président all	Heule Hans	Promenadenstrasse 53	9400 Rorschach	vize-d@sev-pv.ch
vice-président fr	Genevay Jean-Pierre	Rue En Fouet 8	1436 Chamblon	jean-pierre@genevay.net
Caissier central	Minikus Egon	Speicherstr. 65	9043 Trogen	zentalkassier.pv@gmail.com
Secrétaire central	Bringolf Alex	Rosengässchen 9	4310 Rheinfelden	zentalsekretaer@sev-pv.ch
Représentant Tessin	Meienberg Giuseppe	Via Orgnana 13	6573 Magadino	g.meienberg@bluewin.ch

Présidents de section

Aargau	Röthenmund Ueli	Oberdorf 33	5703 Seon	ueli.r@seener.ch
Basel	Merz Walter	Nufenenstrasse 27	4054 Basel	praesident.pv.basel@sev-pv.ch
Bern	Krieg Max	Manuelstrasse 57	3008 Bern	praesident.pv.bern@sev-pv.ch
Biel/Bienne	Flückiger Rudolf	Moosweg 10	3661 Uetendorf	ruflueckiger@bluewin.ch
Buchs-Chur	Blaser Marco	Zürcherstrasse 65	7320 Sargans	m.blaser46@bluewin.ch
Fribourg	Trolliet Daniel	Chemin des Lauriers 8	1580 Avenches	daniel.trolliet@hotmail.com
Genève	Anet Serge	Avenue de l'Etang 64	1219 Châtelaine	president.pv.geneve@sev-pv.ch
Glarus-Rapperswil	Läubli René	Kreuzwiesstrasse 4	8735 St.Gallenkappel	praesident.pv.glarus@sev-pv.ch
Jura	Lachat Emile	Chemin du Ruissellet 6	2606 Corgémont	emile.lachat@bluewin.ch
Luzern	Wolf René	Wichlernstrasse 14	6010 Kriens	praesident.pv.luzern@sev-pv.ch
Neuchâtel	Renevey Yvan	Av. de Bellevaux 26	2800 Neuchâtel	renevey26@gmail.com
Olten und Umgebung	Bolliger Heinz	Wilberg 6	4657 Dulliken	hebo@yetnet.ch
St.Gallen	Möckli Toni	Lindenplatz 1	9400 Rorschach	praesident.pv.stgallen@sev-pv.ch
Thurgau	Mazenauer Albert	Weitenzelgstrasse 23	8590 Romanshorn	albert.mazenauer@bluewin.ch
Ticino e Moesano	Beti Sergio	Via Capella del Marco	6517 Arbedo	sergio.beti@bluewin.ch
Uri	Siegenthaler Andreas	Fraumattstrasse 14	6472 Erstfeld	asieg@hispeed.ch
Wallis/Valais	Rouvinez Patrick	Place de Village 9	1272 Genolier	p_rouvinez@bluewin.ch
Vaud	Guignet René	Route d'Aubonne 9a	1304 Cossonay-Ville	rene.guignet@hotmail.ch
Winterthur-Schaffhausen	Frei Werner	Dörnlerstr. 24	8545 Rickenbach Sulz	praesident.pv.winterthur@sev-pv.ch
Zürich	Egloff Kurt	Lerchenberg 19	8046 Zürich	kurtegloff@bluewin.ch
Commission des femmes	Leuzinger Andrea-Ursula	Bahnhofstrasse 12	8756 Mittlödi	andrea-ursula@bluewin.ch
	Schweizer Ruth	Eggfeld 11	9500 Wil	schweizer-ruth@bluewin.ch